Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212202774-20260224-2026013-DE

2026-013

COMMUNE de SAINT-BRANDAN (Côtes d'Armor)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 FEVRIER 2026 A 20H00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 17 février à 20h, le Conseil Municipal de SAINT-BRANDAN dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian JOLLY, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Nombre de conseillers présents ou représentés : **19**

Présents :
Christian JOLLY, le Maire, Franck CHAMPAGNE, Delphine HELLOCO, Vincent LE BERR, Romuald TANGUY, Virginie LAIGLE, Didier LE VEXIER, Céline AUFFRAY, Laetitia HENRY Pierre CHOUPEAUX, Virginie PHILIPPE, Sandra LE GUILLOUX, Michel LE COQ, Chantal BOUHIER, Patrick JAGOREL, Claire SERRE

Procurations :
Gaelle SCHOUMAKER à Franck CHAMPAGNE,
Jean Pierre VARNIER à Didier LE VEXIER
Emilie GICQUEL à Vincent LE BERR

Absent :

Secrétaire de séance : Laetitia HENRY
Date d'envoi de la convocation : 12 Février 2026
Date de l'affichage : 23 février 2026

Appel d'offre – Carboureux /Pont Camet

Franck Champagne présente le résultat de la consultation des entreprises qui a été réalisé pour l'aménagement de la voie douce Carboureux-Pont Camet.

Suite à la parution de l'appel d'offre sur le site Megalis Bretagne, trois entreprises ont formulé une offre.

Les critères de jugement de l'offre :
70% pour le prix
30% pour la valeur technique

Au regard de ces critères, il en ressort

1 – Eurovia :	106 003.00 Euros TTC	Note : 20.00
2 – SPTP :	125 426.40 Euros TTC	Note : 17.83
3 – Colas France :	130 800.00 Euros TTC	Note : 17.35

.

Il est proposé :

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212202774-20260224-2026013-DE

- De retenir l'offre de l'entreprise Eurovia pour un montant TTC de 106 003 Euros
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution du marché.

Pour : 19	Abstention :	Contre :
La délibération est	Adoptée ☒	
	Rejetée ☐	

Le Maire,
Christian JOLLY

MAIRIE de ST-BRANDAN
Côtes-d'Armor 22800